

MINISTERE DE
L'AGRICULTURE

UNITE DE COORDINATION DU
PROJET DE DEVELOPEMENT
DE L'AGRICULTURE
COMMERCIALE EN GUINEE



REPUBLIQUE DE GUINEE



Travail – Justice - Solidarité

PROJET DE DEVELOPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE EN
GUINEE(PDACG)



Financement : Banque Mondiale

Crédit N° : 6771 – GN / Don N° D713 - GN

PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE 88 Km DE PISTES DANS LA
PREFECTURE DE MANDIANA

Objet : Plan d'Action de Réinstallation

Résumé du Rapport

NB : toute personne qui souhaite avoir les informations complémentaires sur le rapport doit en faire la demande aux l'adresses suivantes : hamdideu2@gmail.com ; soumahaicha37@gmail.com ; hawasb2004@yahoo.fr ; kabatenin2006@yahoo.fr ; dans un délai de deux (2) semaines à compter de la date de publication de ce résultat.

Septembre 2025

MATRICE DES DONNEES DE BASE SUR LE SOUS PROJET

N°	Sujet	Données de base
1	Localisation du projet	Préfecture de Mandiana
2	Communes Rurales concernées	• Kiniéran • Morodou • Kodiaran • Koundian • Koundianakoro
3	Types de travaux	Réhabilitation de 88 km de pistes réparties en 4 tronçons : • Tronçon Car Kodiaran – Koundian : 50 km • Tronçon Limbana- Mangana : 12 km • Tronçon Mangana- Bankoumana : 16 km • Tronçon Bankoumana – Koundianakoro : 10 km.
4	Budget du PAR	4 441 626 674 FGN, soit 516 468 USD
5	Date limite d'éligibilité	• 13 septembre 2023 pour le tronçon Carrefour RN7 (Kodiaran à Koundian) • 19 septembre 2023 pour les tronçons Limbana – Mangana – Bankoumana – Balandougou - Kondianakoro
6	Impacts du projet	
7	Nombre total de personnes affectées	648 PAP dont 280 femmes, 362 hommes et 6 non déterminés
8	Nombre de personnes affectées détentrices de structures à usage d'habitation	15
9	Nombre de personnes affectées détentrices de structures à usage commercial, revenu commercial et locatif	352 PAP
10	Nombre de personnes affectées par les pertes permanentes de terres agricoles dans l'emprise du sous projet	38 PAP
11	Nombre de personnes affectées par les pertes d'arbres (fruitiers	20 PAP

N°	Sujet	Données de base
	et forestiers) à abattre dans l'emprise du sous projet	
12	Nombre d'étalagistes recensés dans l'emprise du sous-projet	217 PAP
13	Nombre d'infrastructures collectives impacté dans l'emprise du sous-projet	6
14	Superficie totale de terre agricole impactée dans l'emprise du sous-projet	60 521 m ²
15	Nombre de structures impactées à usage d'habitation	20
16	Nombre d'arbres (fruitiers et forestiers) à abattre dans l'emprise du sous projet	158 espèces
17	Nombre total de personnes vulnérables	325 PAP dont 172 femmes et hommes 153
18	Nombre total des personnes vivant dans les ménages affectés	2925 personnes dont 1303 femmes et 1622 hommes

1. Introduction

Dans le cadre du Partenariat Pays (CPP), Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de la Banque mondiale (Association Internationale pour le Développement « IDA ») à hauteur de 100 millions de dollar US comprenant 50% de Don et 50 % de Prêt avec un apport de 7 millions de dollar US du Gouvernement guinéen pour financer le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

L'objectif de développement du PDACG est de permettre l'investissement privé pour le développement des chaînes de valeur agricoles commerciales inclusives dans les zones ciblées.

Il est mis en œuvre par le Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage à travers une Unité de Coordination et d'Exécution de Projet (UCEP) qui est en place à cet effet. Pour atteindre cet objectif, le PDACG est réalisé à travers cinq (5) composantes structurées comme suit :

- Composante n°1 : Amélioration de l'accès aux marchés dans les zones ciblées
- Composante n°2 : Soutien à l'investissement privé qui appuiera la création d'activités ;
- Composante n°3 : développement institutionnel par l'établissement d'un environnement propice à l'agriculture commerciale ;
- Composante n°4 : Intervention d'urgence ;
- Composante n°5 : Gestion et coordination du projet.

Au regard des investissements projetés et sur la base du résultat de l'évaluation, le PDACG est considéré, selon les critères de classification de la Banque mondiale, comme un projet de catégorie « A » qui comprend les projets susceptibles de créer des effets néfastes, multiples et irréversibles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la « sous composante 1.1 : Infrastructures de transport et de mise en marché » de la composante n°1 dudit projet, le PDACG envisage de réhabiliter 88 km de pistes, objet du présent Plan d'Action de Réinstallation (PAR), qui s'exécute dans la préfecture Mandiana.

En effet, la mise en œuvre des travaux de réhabilitation des 88 km de pistes nécessite une acquisition involontaire de terres sur l'emprise du projet, ce qui implique des pertes de biens et de sources de revenus.

Conformément à la politique opérationnelle 4.12 de la Banque Mondiale en matière de déplacement involontaire des populations, le Gouvernement guinéen a déjà élaboré un Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) avant l'évaluation du PDACG par la Banque mondiale. Ce CPR décrit et clarifie les principes et les procédures à suivre lorsqu'un sous projet engendre une acquisition involontaire des terres. Il sert donc de document cadre guide à l'élaboration du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) qui est requis pour le présent sous projet.

Ce contexte justifie la préparation du présent PAR, dont les objectifs sont de : (i) minimiser, autant que possible, les déplacements involontaires ; (ii) éviter dans la mesure

du possible la destruction de biens et (iii) indemniser les personnes affectées de manière juste, équitable et préalable pour compenser les pertes subies par ces dernières du fait du sous projet et (iv) enfin accompagner les PAP dans la restauration de leurs moyens d'existence.

2. Description du sous projet

Le sous projet, objet du présent Plan d'Action de Réinstallation, consiste en la réhabilitation d'un linéaire de 88 km de pistes réparti comme suit :

- Tronçon Car Kodiaran – Koundian : 50 km
- Tronçon Limbana- Mangana : 12 km
- Tronçon Mangana- Bankoumana : 16 km
- Tronçon Bankoumana – Koundianakoro : 10 km.

Ces linéaires sont présentement en très mauvais état, avec plusieurs zones dégradées, ce qui constitue un frein au développement des activités agricoles et commerciales, comme l'ont souligné les populations concernées, lors des différentes rencontres.

Par ailleurs, la largeur actuelle des pistes est très variable, notamment sur les tronçons Kodiaran – Koundian, Mangana – Bankoumana et Bankoumana – Koundianakoro où elle peut atteindre 2 m. Malgré les travaux de reprofilage qui semblent être exécutés périodiquement, la plateforme présente plusieurs zones de dégradations compte tenu de l'importance du trafic.

Par conséquent, la réhabilitation va améliorer la connectivité dans la zone de Mandiana et réduire significativement le coût du transport.

Les caractéristiques géométriques du tracé en plan et du profil en long restent essentiellement celles du tracé actuel avec une vitesse de référence de 60 Km/h en ras campagne et 40 Km/h dans les traversées des agglomérations villageoises. L'axe en plan est celui de la piste existante.

Le profil en travers des sections de pistes en rase campagne et dans les sections urbaines présente les caractéristiques spécifiées dans le tableau suivant.

La structure de la chaussée présente les caractéristiques géométriques du profil en long suivant.

Catégorie de la route	R60	R40
Déclivité maximale	7%	8%
Rayon minimal absolu en angle saillant (m)	1500	500
Rayon minimal absolu en angle rentrant (m)	1500	700

Source : APD provisoire, septembre 2023

Pour les besoins d'emprise du sous projet, le PAR a donc considéré une emprise technique ou corridor de 10 m.

Ce choix est justifié par trois (3) aspects :

- en agglomération, certes la largeur de la plate-forme technique est de 10 m mais elle ne prend pas en compte l'emprise nécessaire pour les caniveaux maçonnés prévus en bordure de la plateforme,
- en ras campagne, certes la largeur de la plate-forme technique est de 10 m mais elle ne considère pas les contraintes liées de l'espace minimal requis pour le profil en toit avec un devers égal à 4 % le long des alignements droits et des parties courbes à grands rayons pour accueillir les fossés des déblais et de pied des talus, et
- la servitude de sécurité de part et d'autre de la piste pour protéger les établissements humains.

3. Démarche méthodologique d'élaboration du PAR

Pour procéder à l'élaboration du présent PAR, il a été adopté une démarche méthodologique basée sur plusieurs approches complémentaires avec un accent particulier mis sur l'information et la consultation des parties prenantes, notamment les personnes touchées par les activités du sous projet et les autres parties prenantes vivant dans la zone d'intervention du sous projet.

De manière spécifique, la méthodologie de conduite de l'étude est constituée par les étapes suivantes :

- Revue des documents de base du projet
- Identification du tracé et rencontres préliminaires avec les parties prenantes
- Etablissement du communiqué sur la date butoir
- Mise en œuvre du programme participatif
- Recensement des biens et personnes affectés par le projet et enquêtes socioéconomiques
- Analyse des données et rédaction du rapport.

4. Impacts sociaux négatifs du projet

Le présent sous projet de réhabilitation des 88 km de pistes induira des pertes permanentes et temporaires de terres de cultures, des pertes de structures et d'équipements connexes à usage multiple, des pertes d'arbres fruitiers et forestiers et des pertes permanentes et temporaires de revenus.

A la fin du recensement, six (06) grandes catégories de PAP ont été retenues selon les types de pertes recensées. Ces PAP se composent comme suit :

- PAP terre Agricole
- PAP à la fois revenu commercial, garantie locative (locataire)
- PAP perte de revenu locatif et commerciale (propriétaire exploitant ou non exploitant)
- PAP Place d'affaires
- PAP Habitat

- PAP pour perte d'infrastructures collective (rampe d'accès, forage, puits traditionnel etc...)
- PAP arbre fruitier

En termes d'effectif, 648 PAP ont été recensées dans l'emprise du sous projet.

Le tableau suivant renseigne sur l'effectif total des PAP recensées dans le PAR selon la catégorie et la sous-préfecture

<i>Sous-préfecture</i>	PAP Agricole	PAP Habitat	PAP Place d'affaires	PAP Revenu commercial et Garanti locative	PAP arbre fruitier	PAP d'infrastructures collectives	Effectif total PAP
Kiniéran	6	0	0	0	0	0	6
Kodiaran	0	4	90	190	1	0	285
Kondianakoro	29	10	28	45	16	5	133
Koundian	1	0	99	111	2	1	214
Morodou	2	1	0	6	1	0	10
Total général	38	15	217	352	20	6	648

5. Assistance à la location temporaire d'habitation

Cette assistance a pour but de réduire la vulnérabilité potentiellement résultante des activités de réinstallation sur des PAP pour pertes de bâtiments à usage d'habitation.

L'objectif spécifique consiste à apporter à ces PAP et membres de leur ménage un soutien financier leur permettant d'augmenter leur résilience durant cette période. En plus de l'accompagnement social, il se rapporte aussi à la prise en charge de la location d'un abri pour une période de 6 mois, le temps de reconstruction des bâtis affectés et sur la location temporaire d'une structure commerciale pour les PAP locataires impactées dans des structures à usage commerciales sur une période de 3 mois à raison de 400 mille GNF/M. Ce coût a été déterminé sur la base des consultations effectuées auprès des PAP concernées sur le loyer actuel qui varie entre 250 000 et 400 000 GNF maximum. Ainsi, le coût global de cette assistance s'élève à hauteur de 164 400 000 GNF.

6. Assistance aux personnes vulnérables

Le processus de sélection des PAP discuté à la section 5.3 du présent rapport et fondé sur les résultats des enquêtes socioéconomiques réalisées a permis d'identifier **325** PAP vulnérables dont, 226 pour vulnérabilité économique, 68 physiques et 31 sociales.

Le PAR octroie à ces **325 PAP** une aide spécifique. Cette assistance accordée aux PAP vulnérables d'un montant global de **595 950 000 FGN** est calculé sur la base du montant du Salaire minimum interprofession garantie (SMIG) en Guinée en 2023-2025 qui est de 550 000 FGN rapporté sur une période de 03 mois.

Les tableaux qui se suivent détaillent ce montant qui est ventilé par catégorie de pertes et par sous-préfecture.

7. Eligibilité aux activités de restauration des moyens d'existence

Le présent Plan d'Action de réinstallation (PAR) a permis de recenser des pertes permanentes de terres, de revenus et moyens de subsistance liées au processus d'acquisition des terres dans l'emprise de la piste à réhabiliter, d'une part, et, des perturbations économiques anticipées induites par les travaux sur les personnes exclusivement actives dans le commerce dont le nombre est de 569 PAP sur les 648 recensées dans le PAR.

Ces 569 PAP ont tous bénéficié (outre des compensations pour les pertes de structures ou perturbation économique), une indemnité transitoire de 3 mois de pertes de revenus commerciaux, ce qui leur permettra de renforcer leur résilience le temps de l'achèvement des travaux.

Pour les 38 PAP qui exploitent leurs parcelles agricoles au moment du recensement, au-delà de l'indemnisation pour les pertes de terres, le PAR a anticipé sur des pertes de revenus agricoles ou de récoltes en leur octroyant une indemnité équivalente à une année de récoltes selon les spéculations recensées et la portion de la terre affectée. Malgré cette indemnisation, ces personnes restent éligibles à la restauration des moyens d'existence car ces moyens sont fondés sur la terre affectée par le sous projet.

C'est donc pour compenser leur manque à gagner en termes de baisse de revenus.

Concernant les PAP pour perte de revenus commerciaux, elles ne sont pas concernées par le PRMS car la perte n'est pas définitive, ces pertes peuvent se reconstruire après l'indemnisation tandis que les pertes de terres agricoles sont permanentes.

8. Exigences applicables au sous projet

Le cadre juridique d'un PAR décrit les lois, décrets, politiques et règlements applicables aux activités de réinstallation occasionnées par un projet donné.

Il s'appuie sur le Droit Civil guinéen ainsi que sur le droit coutumier. Particulièrement, la Constitution guinéenne (2010), le Code Foncier et Domanial (1992), le Code Minier (1995), le Code Pastoral (1990) et la Politique foncière rurale (2001) ont tous été mentionnés. En outre, la législation guinéenne dispose d'un cadre juridique et institutionnel de lois et règlements régissant l'expropriation de terres et l'indemnisation des biens affectés.

Ces lois et règlements, s'appliquant à toutes les opérations liées à la réinstallation, au remplacement et à l'indemnisation, sont clairement exposés dans le corps du rapport du PAR.

De plus, le PAR est conforme aux principes et méthodes contenus dans le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) du PDACG.

En outre, le PAR est guidé par ??? la politique opérationnelle (PO) 4.12 de la Banque Mondiale pour laquelle ses exigences ont été comparativement analysées avec la législation guinéenne. Par conséquent, c'est le standard supérieur qui prévaudra.

9. Objectif du PAR

Le présent PAR a pour objectifs l'identification, la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités d'acquisition de terres et de réinstallation involontaire conformément à la PO 4.12 de la Banque mondiale et à la législation guinéenne.

10.Éligibilité à la compensation et date limite d'éligibilité

Sont éligibles à la compensation :

- a. les personnes qui ont des droits légaux formels sur la terre (y compris les droits coutumiers et traditionnels reconnus par la législation du pays) ou sur d'autres biens, reconnus par les lois du pays ;
- b. les personnes n'ayant pas de droits légaux formels sur la terre ou sur d'autres biens au moment du recensement, mais qui peuvent prouver leurs droits en regard des lois du pays ; et
- c. les personnes qui n'ont pas de droits, légaux ou autres, susceptibles d'être reconnus sur les terres qu'elles occupent, et qui ne sont pas incluses dans les deux catégories décrites ci-dessus.

Les personnes relevant des catégories a) et b) reçoivent une compensation pour les terres qu'elles perdent. Les personnes relevant de l'alinéa c) reçoivent une aide à la réinstallation en lieu et place de la compensation pour les terres qu'elles occupent, et toute autre aide permettant d'atteindre les objectifs énoncés dans la PO 4.12 de la Banque mondiale, à la condition qu'elles aient occupé les terres de la zone du projet avant une date limite d'éligibilité.

En sommes, les personnes qui occupent des terres mais n'ont aucun droit formel ou informel sur elles, bénéficieront d'une aide à la réinstallation en lieu et place de la compensation pour les terres qu'elles occupent, et si besoin de toute autre aide, afin d'atteindre les objectifs fixés par la PO 4.12, à la condition qu'elles aient occupé les terres dans la zone du projet avant la date limite d'éligibilité établie pour le présent PAR. Ces personnes affectées seront indemnisées pour les biens érigés ou les améliorations apportées au terrain ou les structures et peuvent être admissibles à une autre assistance en matière de réinstallation.

Dans le cadre du présent PAR, le recensement et les enquêtes socioéconomiques ont été effectués par section :

- Pour le tronçon Carrefour RN7 Kodiaran à Koundian : les recensements se sont déroulés du 09 septembre au 30 septembre 2024 pour les villages des communes de Kodiaran et de Koundian. La date butoir a été fixée au 13 septembre 2024 pour les villages de la commune de Kodiaran et ceux de la commune de Koundian.
- Pour le tronçon Limbana – Mangana – Bankoumana – Balandougou - Kondianakoro : les recensements se sont déroulés du 11 septembre au 30 septembre 2024 pour les villages des communes de Morodou et Kondianakoro. La date butoir a été fixée au 19 septembre 2024 pour les villages des communes de Morodou et de Kondianakoro et au 13 septembre 2024 pour les villages de la Commune de Kiniéran.

La date limite d'éligibilité ainsi retenue a été communiquée et affichée aux communautés affectées à travers les antennes de radios rurales et communautaires. Les communiqués fixant la date butoir sont annexés à ce présent rapport (Voir annexe).

11. Résumé des résultats des consultations

Les consultations publiques et les séances de sensibilisation réalisées lors de la préparation du présent PAR ont permis de toucher 850 personnes dont 640 femmes et 210 hommes au sein des populations bénéficiaires et touchées, des services techniques et administratifs.

A l'unanimité, les parties prenantes ont salué la pertinence du sous projet qui vient apporter une solution à une doléance de longue date des populations.

Cependant, plusieurs recommandations ont été formulées, dont

- L'indemnisation des pertes de biens impactés avant tout travaux ;
- L'information des populations avant le démarrage des travaux ;
- L'implication de l'ensemble des acteurs (Mairie, services techniques et administratifs, autorités coutumières et religieuses, personnes affectées, etc.) à toutes les étapes du sous projet pour sa pleine réussite ;
- L'implication des autorités administratives et les responsables coutumiers dans la résolution des conflits et litiges.
- la réalisation de plus de communication pour améliorer la connaissance et l'acceptation du projet ;
- la gestion à l'amiable des litiges qui pourraient survenir ;
- la sensibilisation de la main-d'œuvre étrangère au respect des us et coutumes des villages traversés ;
- la limitation des déplacements des engins hors de la zone du sous-projet afin d'éviter les nuisances sonores lors des travaux ;
- la réhabilitation d'autres voies d'accès aux villages ;
- la réalisation des sensibilisations et informations pour la libération des emprises des travaux ;
- la réalisation d'une campagne de sensibilisation avant le démarrage des travaux, sur les dangers possibles pendant et après l'exécution des travaux.

12.Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PDACG sera utilisé pour le présent PAR et inclut les étapes clés ci- dessous :

- la réception et l'enregistrement de la plainte dans le système de gestion des plaintes ;
- l'analyse de la plainte ;
- la résolution et la clôture de la plainte à travers : (i) la réception des plaintes en première instance via les points focaux dans les Districts qui remontent au niveau communautaire pour prise d'actions, (ii) le traitement des plaintes via le Comité local de gestion (COGEP) qui implique l'administration sous-préfectorale (éducation, santé, agriculture, eaux et forêts, élevage etc.), la Société Civile, les femmes et les jeunes, le Conseil Communal, les bénéficiaires et les districts/secteur des communes concernées et (iii) le Comité national de Gestion des plaintes (CONAGEP) au niveau du projet.

13.Responsabilités organisationnelles de mise en œuvre du PAR

Activité	Responsabilité
1. Approbation du PAR final	UCEP PDACG en relation avec la Banque mondiale
2. Campagne d'information	
Divulgaration du PAR : • Un résumé du PAR sera publié dans le site Web du projet afin de mettre à la disposition des ménages affectés et des tiers les informations pertinentes et dans des délais appropriés ; • des exemplaires du présent Plan d'Action de Réinstallation (PAR) seront rendus disponibles pour consultation dans les Préfectures et communes traversées	• UCEP PDACG • Préfecture de Mandiana • Maires des communes de Kiniéran, de Morodou, de Morodou et Koundianakoro
3. Validation du processus d'identification, d'évaluation des biens et d'indemnisation	• Commission interministérielle chargée des indemnisations
4. Mise en place du dispositif de mise en œuvre du PAR	
▪ Formation des entités en charge de la gestion des plaintes à l'amiable.	• UCEP PDACG
5. Indemnisation et assistance des PAP	
▪ Sensibilisation des PAP dans le processus (réévaluation, conciliation, paiement); ▪ Assistance des PAP pour la constitution de leurs dossiers individuels d'indemnisation; ▪ Présentation des compensations aux PAP.	• UCEP PDACG • Commission d'indemnisation • COGEP • Autorités locales

Activité	Responsabilité
▪ Signature des accords d'indemnisation ▪ Enregistrement et traitement des réclamations afférentes aux indemnisations	• UCEP PDACG • Commissions d'indemnisation • COGEP • PAP • Autorités locales
6. Accompagnement des PAP éligibles à la vulnérabilité et aux activités de restauration des moyens d'existence	• UCEP PDACG • Prestataire • COGEP • Autorités locales
7. Enregistrement et gestion des réclamations	
▪ Réception, enregistrement et traitement des plaintes et réclamations	• UCEP PDACG • COGEP y compris les relais • CONAGEP
8. Suivi et évaluation interne de la réinstallation	
▪ Suivi des indemnisations et du processus de libération des emprises ▪ Suivi de l'assistance aux PAP vulnérables ▪ Suivi et résolution des plaintes et réclamations ▪ Suivi des indicateurs de mise en œuvre du PAR ▪ Soumission de rapports partiel et final de mise en œuvre;	• UCEP PDACG • COGEP • Commission d'indemnisation • Autorités locales
9. Evaluation externe de la réinstallation	
▪ Audit d'achèvement de la mise en œuvre du PAR	• Consultants indépendants recrutés par l'UCEP PDACG

14. Suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAR

Le suivi interne de la réinstallation sera assuré par l'UCEP du PDACG avec l'appui des autorités locales et les COGEP qui ont été impliqués dans tout le processus (élaboration et mise en œuvre).

De façon spécifique, le suivi cherchera à s'assurer entre autres que :

- les indemnisations/compensations ont été effectuées de manière satisfaisante à la PAP ;
- les mesures de restauration des moyens d'existence sont appropriées et mises en œuvre ;
- les autres mesures d'accompagnement sont mises en œuvre ;
- les déménagements se déroulent normalement ;
- les groupes vulnérables bénéficient d'une assistance adéquate ;
- toutes les plaintes ont été enregistrées, examinées et traitées ;
- le calendrier arrêté pour le processus est respecté ; et

- la réinstallation n'engendre pas des impacts négatifs ou que ceux-ci sont bien maîtrisés.

Les principaux indicateurs qui seront contrôlés sont :

- le paiement de la compensation aux différentes catégories de PAP, selon les principes et les barèmes contenus dans le PAR et sur la base du consentement libre, préalable et éclairé des PAP;
- l'information du public, la diffusion de l'information et les procédures de consultation ;
- l'adhésion aux procédures de redressement de torts, le nombre de plaintes enregistrées, le nombre de plaintes résolues et la période moyenne nécessaire pour résoudre une plainte.

Pour sa part, la Banque mondiale donnera une non objection sur le rapport de mise en œuvre du PAR avant le démarrage des travaux et effectuera des vérifications périodiques, de la conformité des engagements du projet vis-à-vis des PAP et de la tenue du MGP.

L'évaluation finale ou l'audit d'achèvement sera effectué par un Consultant indépendant pour mesurer les résultats et les impacts du PAR sur les moyens d'existence et les conditions de vie des PAP. Le rapport final sera revu et validé par l'équipe de l'UCEP PDACG et soumis pour revue par de la Banque mondiale.

15. Calendrier de mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation

La mise en œuvre du PAR est planifiée pour une durée de trois (3) mois, incluant la mise en œuvre des activités de restauration des moyens d'existence qui se feront pareillement.

A cet effet, les activités menant à la libération totale de l'emprise vont durer un (1) mois, après la Non objection de la Banque sur le rapport de mise en œuvre du PAR. Ainsi, l'UCEP pourra autoriser le démarrage des travaux à compter de ???la date de libération des emprises de la piste à réhabiliter.

Dès l'effectivité de la libération des emprises, le mois (M1) sera consacré au démarrage de la mise en œuvre des activités de restauration des moyens d'existence destinées aux 38 PAP agricoles éligibles.

Au vu du temps restant du projet (06 mois), l'audit d'achèvement du présent PAR sera déclenché au (M4) avant la clôture du projet au 31 janvier 2026.

16. Budget estimatif du Plan d'Action de Réinstallation et sources de financement

Le budget total de la mise en œuvre du PAR est de **4 441 626 674 GNF**, soit environ **516 468¹USD**. Il se décompose comme suit :

- Le budget des indemnisations des pertes de terres, de structures, d'arbres, de cultures et de revenus (revenus d'activités commerciales, revenus locatifs et de garantie locative),

¹ Un (01) dollar américain estimé à 8600 FGN.

- le budget de l'assistance financière aux PAP y compris les personnes vulnérables,
- le budget de la restauration des moyens d'existence,
- le coût des services de la structure facilitatrice pour l'appui à la mise en œuvre du PAR,
- le coût afférent à l'appui à la commission d'indemnisation dans le processus et du suivi par les COGEP et autorités et autre acteurs impliqués ;
- les imprévus au titre des indemnisations évalués à 10% du montant total des indemnisations.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse du budget global du PAR.

Rubrique	Montant en FGN	Montant en USD²
Indemnisations	2 582 109 317	300 245
Imprévus (10% du montant total des indemnisations)	417 420 607	45 572, 23
Appui financier aux PAP y compris les PAP vulnérables	760 350 000	69 296
Activités de restauration des moyens d'existence	183 251 000	21 196,9
Coût estimatif des services de la structure facilitatrice	228 640 750	26 586
Coût afférent aux services du Consultant chargé de l'audit d'achèvement de la réinstallation	200 000 000	23 133,40
Le coût afférent à l'appui à la commission d'indemnisation dans le processus et du suivi par les COGEP et autorités et autre acteurs impliqués	150 000 000	17 441
Budget global	4 441 626 674	516 468

10. Suivi et évaluation interne de la réinstallation		
▪ Suivi des indemnisations et du processus de libération des emprises ▪ Suivi de l'assistance aux PAP vulnérables ▪ Suivi et résolution des plaintes et réclamations	• UCEP PDACG • COGEP • Autorités locales	

² Un (01) dollar américain estimé à 8600 FGN

▪ Suivi des indicateurs de mise en œuvre du PAR ▪ Soumission de rapports périodiques d'activité	• Services technique déconcentré
11. Evaluation externe de la réinstallation	
▪ Evaluation d'étape et à mi-parcours de la mise en œuvre du PAR ▪ Audit d'achèvement de la mise en œuvre du PAR	• Consultants indépendants recrutés par l' UCEP PDACG

N°	Localité	Description des Biens Impactés	Nombre de Pied	Surfac e	Prix Unitaire	Montant indemnisation
CR/Kiniéran						
1	Mangana	Champ de riz		270	3 000	4 590 000
2	Mangana	Perte de terre agricole		135	28 000	9 464 000
3	Mangana	Perte de terre agricole		338	28 000	22 656 250
4	Mangana	Champ de maïs		663	2 500	
5	Mangana	Champ de riz		1155	2 000	
6	Mangana	Perte de terre agricole		667,5	28 000	
1	Limbana	Champ de maïs		870	2 500	11 751 000
2	Limbana	Perte de terre Agricole		342	28 000	34 739 200
3	Limbana	Champ d'arachide		1416	1 200	16 037 000
4	Limbana	Perte de terre agricole		1 180	28 000	
5	Limbana	Champ de riz		1 393	3 000	
6	Limbana	Perte de terre agricole		423,5	28 000	
1	Limbana	Hangar en tôle		40	125 000	8 190 610
2	Limbana	Perte de revenu commercial				
3	Limbana	Aide au déménagement				
4	Limbana	Hangar en tôle		20	125 000	5 690 610
5	Limbana	Perte de revenu commercial				
6	Limbana	Aide au déménagements				
1	Limbana	Hangar en tôle		18	125 000	5 440 610
2	Limbana	Perte de revenu commercial				
3	Limbana	Aide au déménagement				
4	Limbana	Hangar en tôle		16	125 000	5 190 610
5	Limbana	Perte de revenu commercial				
6	Limbana	Aide au déménagement				
1	Limbana	Kiosque métallique		10	500 000	8 190 610

		Perte de revenu commercial							
		Aide au déménagement							
6	Limbana	Champ de maïs				72		2 500	
		Perte de terre agricole				286		28 000	8 188 000
		Hangar en tôle				12		125 000	
		Bâtiment à usage commercial				20		125 000	
7	Limbana	Hangar en tôle				15		125 000	6 425 000
		Perte de loyer							
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
		Hangar en tôle				20		125 000	
		Bâtiment à usage commercial				38		125 000	
8	Limbana	Maison en parpaing				64		550 000	45 640 610
		Perte de revenu commercial							
		Aide au déménagement							
9	Limbana	Hangar en tôle				15		125 000	5 065 610
		Perte de revenu commercial							
		Aide au déménagement							
		Karité		2				450 000	
		Sandadjou		2				258 000	
10	Limbana	Champ d'arachide				156,6		3 500	38 504 100
		Perte de terre agricole				1305		28 000	
CR /KONDIANAKORO									
1	Bankomana	Hangar en tôle				16		125 000	5 190 610
		Perte de revenu commercial							
		Aide au déménagement							
		Case en Banco				71,656		150 000	
2	Bankomana	Bâtiment à usage d'habitation				71,66		150 000	59 433 210
		Case en Banco				71,656		150 000	

10	Bankomana	Aide au déménagement							
		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
		Assistance aux personnes vulnérables							6 365 610
		Manguier	1				1 290 000		
		Gbinbin	1				285 000		
11	Bankomana	Case en parpaing				32	550 000		
		Perte de revenu commercial							21 240 610
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
12	Bankomana	Hangar en tôle				30	125 000		
		Perte de revenu locatif							4 700 000
		Aide au déménagement							
		Hangar en tôle				56	125 000		
13	Bankomana	Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							11 930 610
		Aide au déménagement							
		Manguier	1				1 290 000		
		Hangar en tôle				37,195	125 000		
14	Bankomana	Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							8 289 985
		Aide au déménagement							
15	Bankomana	Aide au déménagement							150 000
		Hangar en tôle				54	125 000		
16	Bankomana	Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							10 390 610
		Aide au déménagement							
17	Bankomana	Champ de maïs				600	2 500		
		Perte de terre agricole				240	28 000		8 220 000

18	Bankomana	Champ de maïs		2 115	2 500	28 975 500
		Perte de terre agricole		846	28 000	
19	Bankomana	Aide au démenagement				1 800 000
		Assistance aux personnes vulnérables				
20	Bankomana	Champ de maïs		600	2 500	8 220 000
		Perte de terre agricole		240	28 000	
21	Bankomana	Aide au démenagement				1 800 000
		Assistance aux personnes vulnérables				
22	Bankomana	Champ de maïs		337,5	2 500	4 623 750
		Perte de terre agricole		135	28 000	
23	Bankomana	Champ de riz		640	3 000	10 880 000
		Perte de terre agricole		320	28 000	
		Hangar en tôle		17,5	125 000	
24	Bankomana	Perte de revenu commercial				5 828 110
		Perte revenu locatif				
		Aide au démenagement				
25	Bankomana	Champ de riz		1020	3 000	17 340 000
		Perte de terre agricole		510	28 000	
26	Bankomana	Aide au démenagement				1 800 000
		Assistance aux personnes vulnérables				
27	Bankomana	Champ de maïs		525	2 500	7 192 500
		Perte de terre agricole		210	28 000	
28	Bankomana	Champ de maïs		1350	2 500	18 495 000
		Perte de terre agricole		540	28 000	
30	Bankomana	Champ d'arachide		514,8	3 500	13 813 800
		Perte de terre agricole		429	28 000	
30	Bankomana	Hangar en tôle		28	125 000	17 330 610

		Bâtiment à usage commercial		16	125 000	
		Hangar en tôle		12	125 000	
		Hangar en tôle		30	125 000	
		Perte de revenu commercial				
		Perte de revenu locatif				
		Aide au déménagement				
		Assistance aux personnes vulnérables				
		Manguier	1		1 290 000	
31	Bankomana	Karité	5		450 000	5 955 000
		Anacardiers	13		285 000	
32	Bankomana	Perte de terre agricole		180	28 000	6 750 000
		Anacardiers	6		285 000	
33	Bankomana	Karité	7		450 000	5 430 000
		Anacardiers	8		285 000	
		Champ d'arachide		259,2	3 500	
		Champ de maïs		1395	2 500	
34	Bankomana	Perte de terre agricole		774	28 000	30 728 700
		Karité	3		450 000	
		Anacardiers	8		285 000	
		Néré	4		258 000	
35	Bankomana	Champ de maïs		667,5	2 500	9 144 750
		Perte de terre agricole		267	28 000	
36	Bankomana	Champ de maïs		1328	2 500	18 186 750
		Perte de terre agricole		531	28 000	
37	Bankomana	Champ de maïs		562,5	2 500	7 706 250
		Perte de terre agricole		225	28 000	
		Néré	1		258 000	
38	Bankomana	Karité	4		450 000	2 913 000
		Anacardiers	3		285 000	

39	Bankomana	Anacardiens Karité	31		285 000	11 985 000
40	Bankomana	Champ de maïs	7		450 000	
41	Bankomana	Champ d'arachide		915	2 500	
		Perte de terre agricole		349,2	3 500	21 905 700
42	Bankomana	Perte de revenu Commerciale		657	28 000	
		Perte de revenu Commerciale				2 690 610
		Assistance aux personnes vulnérables				4 340 610
43	Bankomana	Champ de riz		1410	3 000	
		Perte de terre agricole		564	28 000	20 022 000
44	Bankomana	un Puit traditionnel		1	15 000 000	
		Perte de revenu Commerciale				18 790 610
		Perte de revenu Locative				
		Assistance au déménagement				
		Hangar en tôle		11,2	125 000	
45	Bankomana	Bâtiment à usage Commercial		17,5	550 000	15 715 610
		Perte de revenu Commerciale				
		Perte de revenu Locative				
		Assistance au déménagement				
46	Bankomana	Champ d'arachide		126	3 500	3 381 000
		Perte de terre agricole		105	28 000	
47	Bankomana	Perte de revenu Commerciale				
		Perte de revenu Locative				
		Assistance aux personnes vulnérables				4 640 610
48	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)				150 000
49	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)				150 000

50	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
51	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
52	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
53	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
54	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
55	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
56	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
57	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
58	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
59	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
60	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
61	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
62	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
63	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000
64	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)							150 000

65	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)						150 000
66	Bankomana	Champ de riz			512	3 000		8 256 000
		Perte de terre agricole			240	28 000		
67	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)						150 000
68	Bankomana	Assistance au déménagement						2 840 610
		Perte de revenu commercial						
69	Bankomana	Étalagiste (Assistance au déménagement)						150 000
70	Bankomana	Hangar en tôle			9,3275	125 000		4 356 548
		Perte de revenu commercial						
		Assistance au déménagement						
71	Bankomana	Un Champ de maïs			830	2 500		14 261 610
		Perte de terre agricole			332	28 000		
		Perte de revenu commercial						
		Assistance au déménagement						
72	Bankomana	Champ de maïs			337,5	2 500		2 103 750
		Perte de terre agricole			45	28 000		
73	Bankomana	Champ de maïs			915	2 500		5 703 500
		Perte de terre agricole			122	28 000		
74	Bankomana	Karité	1			258 000		3 425 250
		Néré	1			258 000		
		Champ de d'arachide			1012,5	2 500		
		Perte de terre agricole			135	2 800		
75	Bankomana	Hangar en tôle			128	125 000		19 980 610
		Manguier	1			1 290 000		
		Perte de revenu commercial						
76	Bankomana	Bâtiment a usage d'habitation			120	550 000		76 694 500
		Douche traditionnelle			1	2 500 000		

		Case en paille			28,26	150 000	
		Case en paille			26,37	150 000	
77	Bankomana	Hangar en tôle			47,163	125 000	5 895 375
78	Bankomana	Manguier	2			1 290 000	2 580 000
79	Bankomana	Perte de revenu commercial					2 690 610
	Bankomana	Champ de Riz			918	3 000	7 514 000
		Perte de terre agricole			170	28 000	
		Hangar en Tôle			6	125 000	
81	Djoma Balandou	Perte de revenu commercial					3 940 610
		Assistance au déménagement					
		Hangar en Tôle			6,25	125 000	
82	Djoma Balandou	Perte de revenu commercial					3 971 860
		Assistance au déménagement					
		Hangar en tôle			4,92	125 000	
83	Djoma Balandou	Perte de revenu commercial					3 805 610
		Assistance au déménagement					
		Hangar en tôle			9,375	125 000	
84	Djoma Balandou	Perte de revenu commercial					4 962 485
		Perte de revenue Locative					
		Assistance au déménagement					
		Hangar en tôle			7,5	125 000	
85	Djoma Balandou	Perte de revenu commercial					4 128 110
		Assistance au déménagement					
		Hangar en bois (Planche)			7,5	85 000	
86	Djoma Balandou	Perte de revenu commercial					3 828 110
		Assistance au déménagement					
		Hangar en Tôle			11,7	125 000	
87	Djoma Balandou	Bâtiment a usage d'habitation			44,1	550 000	27 867 500
		Assistance au déménagement					

88	Djoma Balandou	Assistance aux personnes vulnérables				6	125 000		3 940 610
		Hangar en tôle							
		Perte de revenu commercial							
		Assistance au déménagement							
89	Djoma Balandou	Hangar en tôle			9	125 000			5 605 610
		Manguier	1			1 290 000			
		Perte de revenu commercial							
		Assistance au déménagement							
90	Djoma Balandou	Hangar en Tôle			4,92	125 000			3 805 610
		Perte de revenu commercial							
		Assistance au déménagement							
91	Djoma Balandou	Hangar en Tôle			15	125 000			5 065 610
		Perte de revenu commercial							
		Assistance au déménagement							
92	Djoma Balandou	Hangar en tôle			8	125 000			4 190 610
		Perte de revenu commercial							
		Assistance au déménagement							
93	Djoma Balandou	Hangar en tôle			4,5	125 000			3 753 110
		Perte de revenu commercial							
		Assistance au déménagement							
94	Djoma Balandou	Hangar en tôle			44	125 000			22 690 610
		Bâtiment a usage Commercial			40	350 000			
		Perte de revenu commercial							
		Assistance au déménagement							
95	Djoma Balandou	Hangar en tôle			3	125 000			5 215 610
		Perte de revenu commercial							
		Assistance au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							

96	Djoma Balandou	Hangar en tôle		6	125 000	3 940 610
		Perte de revenu commercial				
		Assistance au déménagement				
97	Djoma Balandou	Bâtiment à usage d'habitation		1	42 000 000	45 500 000
		Assistance au déménagement				
		Hangar en tôle		24	125 000	
98	Djoma Balandou	Hangar en Tôle		4	125 000	3 690 610
		Perte de revenu Commercial				
		Assistance au déménagement				
99	Djoma Balandou	Hangar en tôle		9	125 000	4 315 610
		Perte de revenu Commercial				
		Assistance au déménagement				
100	Djoma Balandou	Hangar en tôle		6,25	125 000	3 971 860
		Perte de revenu Commercial				
		Assistance au déménagement				
101	Djoma Balandou	Hangar en tôle		20	125 000	7 340 610
		Perte de revenu Commercial				
		Assistance au déménagement				
		Assistance aux personnes vulnérables				
102	Djoma Balandou	Hangar en tôle		9	125 000	4 315 610
		Perte de revenu Commercial				
		Assistance au déménagement				
103	Djoma Balandou	Maison en Banco		18	250 000	24 340 610
		Perte de revenu commercial				
		Assistance au déménagement				
		Assistance aux personnes vulnérables				
104	Djoma Balandou	Un puit amélioré		1	15 000 000	156 500 000
		Maison en Banco		560	250 000	
		Bâtiment à usage Commercial		128	125 000	

		Assistance au Déménagement					
10	Djoma	Hangar en tôle		4,5	125 000		
5	Balandou	Perte de revenu commercial					5 403 110
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
10	Djoma	Champ d'arachide		727,2	3 500		8 201 200
6	Balandou	Perte de terre agricole		202	28 000		
		Hangar en tôle		16	125 000		
10	Djoma	Perte de revenu commercial					6 840 610
7	Balandou	Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
10	Djoma	Etalagiste (Aide au déménagement)					150 000
8	Balandou						
10	Djoma	Aide au déménagement					150 000
9	Balandou						
11	Djoma	Aide au déménagement					150 000
0	Balandou						
11	Kondianakoro	Perte de terre agricole		72	28 000		5 656 610
1		Perte de revenu Commerciale					
		Assistance au Déménagement					
		Champ de maïs		180	2 500		
11	Kondianakoro	Champ de Maïs		180	2 500		8 934 000
2		Perte de terre agricole		303	28 000		
		Trau	1		285 000		
11	Kondianakoro	Perte de terre agricole		252	28 000		8 916 000
3		Champ de maïs		630	2 500		
11	Kondianakoro	Perte de revenu Commerciale					20 918 610
4		Perte de terre agricole		651	28 000		

		Assistance au Déménagement					
		Hangar en tôle			4,5	125 000	
10	Djoma	Perte de revenu commercial					5 403 110
5	Balandou	Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
10	Djoma	Champ d'arachide			727,2	3 500	8 201 200
6	Balandou	Perte de terre agricole			202	28 000	
		Hangar en tôle			16	125 000	
10	Djoma	Perte de revenu commercial					6 840 610
7	Balandou	Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
10	Djoma	Etalagiste (Aide au déménagement)					150 000
8	Balandou						
10	Djoma	Aide au déménagement					150 000
9	Balandou						
11	Djoma	Aide au déménagement					150 000
0	Balandou						
11	Kondianakoro	Perte de terre agricole			72	28 000	5 656 610
1		Perte de revenu Commerciale					
		Assistance au Déménagement					
		Champ de maïs			180	2 500	
11	Kondianakoro	Champ de Maïs			180	2 500	8 934 000
2		Perte de terre agricole			303	28 000	
11	Kondianakoro	Trau	1			285 000	8 916 000
3		Perte de terre agricole			252	28 000	
		Champ de maïs			630	2 500	
11	Kondianakoro	Perte de revenu Commerciale					20 918 610
4		Perte de terre agricole			651	28 000	

11 5	Kondianakoro	Perte de terre agricole Champ de maïs		870	28 000	29 797 500
11 6	Kondianakoro	Champ d'arachide Perte de terre agricole		2175 500,4 417	2 500 3 000 28 000	13 177 200
11 7	Kondianakoro	Champ de riz Perte de terre agricole		612 306	3 000 28 000	10 404 000
11 8	Kondianakoro	Champ de maïs Perte de terre agricole		337,5 135	2 500 28 000	4 623 750
11 9	Djoma Balandou	Hangar en tôle Perte de revenu Commercial		24	125 000	5 690 610
12 0	Djoma Balandou	Hangar en tôle Perte de revenu commercial		10,2	125 000	3 965 610
12 1	Djoma Balandou	Hangar en tôle Perte de revenu commercial		9	125 000	3 815 610
12 2	Djoma Balandou	Hangar en tôle		3	125 000	375 000
12 3	Djoma Balandou	Hangar en tôle Perte de revenu commercial		18,4	125 000	4 990 610
12 4	Djoma Balandou	Hangar en tôle Perte de revenu commercial		18,4	125 000	4 990 610
12 5	Djoma Balandou	Manguier Bâtiment a usage d'habitation Bâtiment a usage d'habitation Hangar en tôle	1		1 290 000 550 000 550 000 125 000	49 390 000
12 6	Djoma Balandou	Forage en parpaing (Bien communautaire)		1	20 250 000	20 250 000
CR/Kodiaran						
1	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)				150 000
2	Kodiaran	Aide au déménagement				300 000

3	Kodiaran	Aide au déménagement							300 000
4	Kodiaran	Aide au déménagement							300 000
5	Kodiaran	Perte de revenu commerciale							2 990 610
	Kodiaran	Aide au déménagement							
6	Kodiaran	Aide au déménagement							300 000
7	Kodiaran	Aide au déménagement							300 000
8	Kodiaran	Aide au déménagement							300 000
9	Kodiaran	Aide au déménagement							1 950 000
		Assistance à la vulnérabilité							
10	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)							150 000
11	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)							150 000
12	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)							150 000
13	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)							150 000
14	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)							150 000
15	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)							150 000
16	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)							150 000
17	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)							150 000
18	Kodiaran	Aide au de management (étalagiste)							150 000
19	Kodiaran	Aide au de déménagement (étalagiste)							150 000

20	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					150 000
21	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					150 000
22	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					150 000
23	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					150 000
24	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					150 000
25	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					150 000
26	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					150 000
27	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					300 000
28	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)					150 000
29	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)				300 000	300 000
30	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)				2 690 610	2 890 610
		Aide au déménagement (étalagiste)					
31		Aide au déménagement (étalagiste)					300 000
32	Kodiaran	Aide au déménagement					300 000
33	Kodiaran	Perte de revenu commercial					3 190 610
		Aide au déménagement					
34	Kodiaran	Aide au déménagement					300 000

35		Aide au déménagement					300 000
36	Kodiaran	Aide au déménagement					300 000
37	Kodiaran	Aide au déménagement					300 000
38	Kodiaran	Aide au déménagement					300 000
39	Kodiaran	Aide au déménagement					3 490 610
		Perte de revenu commercial					
		Perte de revenu locatif					
40	Kodiaran	Perte de revenu commercial					3 190 610
		Aide au déménagement					
		Perte de revenu commercial					
41	Kodiaran	Aide au déménagement					3 190 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
42	Kodiaran	Perte de revenu commercial					3 190 610
		Aide au déménagement					
		Aide au déménagement					
43	Kodiaran	Aide au déménagement					3 190 610
		Aide au déménagement					
		Perte de revenu commercial					
44	Kodiaran	Aide au déménagement					300 000
45	Kodiaran	Aide au déménagement					1 290 000
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
46		Aide au déménagement					300 000
47	Kodiaran	Kiosque en tôle		4		250 000	4 190 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
48	Kodiaran	Kiosque en tôle		6		250 000	4 490 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
49	Kodiaran	Kiosque en tôle		11,55		250 000	6 078 110
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
50	Kodiaran	Aide au déménagement					1 950 000

		Assistance aux personnes vulnérables						
51	Kodiaran	Aide au déménagement						300 000
52	Kodiaran	Aide au déménagement						300 000
53	Kodiaran	Perte de revenu commercial						3 190 610
54	Kodiaran	Aide au déménagement						300 000
55	Kodiaran	Perte de revenu commercial						3 190 610
		Aide au déménagement						
		Perte de revenu commercial						
56	Kodiaran	Aide au déménagement						4 840 610
		Assistance aux Personnes vulnérables						
57	Kodiaran	Assistance au déménagement						300 000
58	Kodiaran	Perte de revenu commercial						3 190 610
		Assistance au déménagement						
59	Kodiaran	Perte de revenu commercial						3 190 610
		Assistance au déménagement						
60	Kodiaran	Aide au déménagement						300 000
61	Kodiaran	Perte revenu Commercial						3 190 610
		Assistance au déménagement						
62	Kodiaran	Perte revenu Commercial						4 540 610
		Assistance au déménagement						
		Assistance aux personnes vulnérables						
63	Kodiaran	Aide au déménagement						3 040 610
		Perte revenu Commercial						
		Assistance au déménagement						
64	Kodiaran	Perte revenu Commercial						2 890 610
		Assistance au déménagement						

79	Kodiaran	Assistance au déménagement							
		Perte revenu Commercial							2 890 610
		Assistance au déménagement							
80	Kodiaran	Perte garantie locative							1 400 000
		Assistance au déménagement							
		Perte Locative							
81	Kodiaran	Assistance au déménagement							2 450 000
		Assistance au Personne vulnérable							
82	Kodiaran	Perte revenu Commercial							2 890 610
		Assistance au déménagement							
83	Kodiaran	Perte Locative							800 000
		Assistance au déménagement							
84	Kodiaran	Perte de garantie Locative							2 450 000
		Assistance au déménagement							
		Assistance au personne vulnérable							
85	Kodiaran	Perte Locative							2 450 000
		Assistance au déménagement							
		Assistance au personne vulnérable							
86	Kodiaran	Perte Locative							800 000
		Assistance au déménagement							
87	Kodiaran	Perte de revenu Commercial							2 890 610
		Assistance au déménagement							
88	Kodiaran	Perte de revenu Commercial							4 540 610
		Assistance au déménagement							
		Assistance au personne vulnérable							
89	Kodiaran	Perte Locative							800 000

		Assistance au déménagement							
90	Kodiaran	Perte de revenu Commercial						2 890 610	
		Assistance au déménagement							
91	Kodiaran	Perte revenu Commercial						2 890 610	
		Assistance au déménagement							
92	Kodiaran	Perte Locative						800 000	
		Assistance au déménagement							
93	Kodiaran	Perte Locative						1 700 000	
		Assistance au déménagement							
94	Kodiaran	Perte de revenu commercial						800 000	
		Aide au déménagement							
95	Kodiaran	Perte de revenu commercial						1 000 000	
		Aide au déménagement							
96	Kodiaran	Perte de revenu commercial						2 890 610	
		Aide au déménagement							
97	Kodiaran	Perte de revenu locatif						800 000	
		Aide au déménagement							
98	Kodiaran	Perte de revenu locatif						650 000	
		Aide au déménagement							
99	Kodiaran	Perte de revenu commercial						2 890 610	
		Aide au déménagement							
100	Kodiaran	Aide au déménagement						2 840 610	
		Perte de revenu commercial							
101	Kodiaran	Perte de revenu commercial						2 840 610	
		Aide au déménagement							
102	Kodiaran	Aide au déménagement						2 840 610	
		Perte de revenu commercial							
103	Kodiaran	Perte de revenu commercial						2 840 610	
		Aide au déménagement							
	Kodiaran	Aide au déménagement						2 840 610	

10 4		Perte de revenu commercial					
10 5	Kodiran	Aide au déménagement					150 000
10 6	Kodiran	Aide au déménagement					150 000
10 7	Kodiran	Aide au déménagement					150 000
10 8	Kodiran	Aide au déménagement					150 000
10 9	Kodiran	Aide au déménagement					150 000
11 0	Kodiran	Aide au déménagement					150 000
11 1	Kodiran	Aide au déménagement					150 000
11 2	Kodiran	Aide au déménagement					150 000
11 3	Kodiaran	Aide au déménagement					150 000
11 4	Kodiaran	Perte de revenu locatif					1 500 000
11 5	Komana	Hangar en tôle		15	125 000		2 675 000
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
11 6	Komana	Hangar en tôle		20,25	125 000		6 057 860
		Perte de terre d'habitation		12	28 000		
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
	komana	Hangar en tôle		3	125 000		2 975 000

11 7		Bâtiment à usage commercial			3	500 000	
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
11 8	komana	Terrasse en béton		59	250 000		23 075 000
		Bâtiment à usage commercial		59	125 000		
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
11 9	komana	Hangar en tôle		10	125 000		2 290 000
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
12 0	komana	Perte de revenu locatif					6 750 000
		Aide au déménagement					
		Hangar en tôle		6	125 000		
		Maison en usage commercial		15	350 000		
12 1	komana	Maison en parpaing		20	550 000		12 100 000
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
12 2	komana	Hangar en tôle		12	125 000		4 721 860
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
12 3	komana	Hangar en tôle		10	125 000		3 580 000
		Perte de revenu locatif					
		Assistance aux personnes vulnérables					
		Aide au déménagement					
12 4	Komana	Hangar en bois		17,5	85 000		4 678 110
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
12 5	Komana	Hangar en bois (Planche)		8	85 000		3 870 610
		Perte de revenu commercial					

13 9	Komana	Aide au déménagement					150 000
14 0	Komana	Aide au déménagement					150 000
14 1	Komana	Aide au déménagement					150 000
14 2	Komana	Aide au déménagement					150 000
14 3	Komana	Hangar en tôle		12		125 000	5 290 610
		Perte de revenu commercial					
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
14 4	Komana	Hangar en tôle		16		125 000	5 840 610
		Perte de revenu commercial					
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
14 5	Komana	Maison en Banco		9		250 000	6 040 610
		Perte de revenu commercial					
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
14 5	Komana	Hangar en bois (Planche)		16		85 000	4 850 610
		Perte de revenu commercial					
		Perte de revenu locatif					
		Aide au déménagement					
14 7	Komana	Hangar en tôle		12		125 000	1 500 000
14 8	Komana	Kiosque métallique		5		500 000	8 815 610
		Bâtiment à usage commercial		7		125 000	
		Perte de revenu commercial					
		Perte de revenu locatif					

		Aide au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							
14	Komana	Kiosque métallique				4	500 000		
9		Bâtiment à usage commercial				11	125 000		8 065 610
		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
15	Komana	Hangar en tôle				4	125 000		5 190 610
0		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
15	Komana	Aide au déménagement							4 945 610
1		Hangar en bois (Planche)				3	85 000		
		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
15	Komana	Hangar en tôle				9	125 000		4 615 610
2		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
15	Komana	Hangar en tôle				9	125 000		4 915 610
3		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
15	Komana	Hangar en bâche				44	75 000		8 440 610
4		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							

15 5	Komana	Perte de revenu commercial							
		Perte de garantie locative							3 790 610
		Aide au déménagement							
15 6	Komana	Perte de revenu commercial							2 990 610
		Perte de garantie locative							
15 7	Komana	Manguier	1					1 290 000	1 290 000
15 8	Komana	Perte de revenu commercial							2 840 610
		Aide au déménagement							
15 9	Komana	Aide au déménagement							2 840 610
		Perte de revenu commercial							
16 0	Komana	Perte de revenu commercial							2 840 610
		Aide au déménagement							
16 1	Komana	Aide au déménagement							2 840 610
		Perte de revenu commercial							
16 2	Komana	Hangar en tôle				36		125 000	4 800 000
		Aide au déménagement							
16 3	Komana	Hangar en tôle				3		125 000	3 215 610
		Perte de revu commercial							
		Aide au déménagement							
16 4	Komana	Aide au déménagement							2 840 610
		Perte de revu commercial							
16 5	Komana	Perte de revu commercial							300 000
		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
16 6	Kromadou	Aide au déménagement							6 611 220
		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							

17 8		Aide au déménagement						
17 9	Kromadou	Perte au revenu commercial						2 890 610
18 0	Kromadou	Aide au déménagement						2 890 610
18 1	Kromadou	Perte au revenu commercial						4 540 610
18 2	Kromadou	Aide au déménagement						2 890 610
18 3	Kromadou	Assistance aux personnes vulnérables						4 540 610
18 4	Kromadou	Perte au revenu commercial						2 890 610
18 5	Kromadou	Aide au déménagement						2 890 610
18 6	Kromadou	Perte au revenu commercial						3 640 610
18 7	Kromadou	Perte de revenu locatif						3 949 610
18 8	Kromadou	Aide au déménagement						4 540 610

		Assistance aux personnes vulnérables							
189	Kromadou	Perte de garantie locative							650 000
		Aide au déménagement							
190	Kromadou	Perte de garantie locative							2 300 000
		Aide au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							
191	Kromadou	Perte de garantie locative							650 000
		Aide au déménagement							
192	Kromadou	Perte de garantie locative							650 000
		Aide au déménagement							
193	Kromadou	Perte de garantie locative							2 300 000
		Aide au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							
194	Kromadou	Perte de revenu commercial							3 340 610
		Perte de garantie locative							
		Aide au déménagement							
195	Kromadou	Perte de garantie locative							650 000
		Aide au déménagement							
196	Kromadou	Perte de garantie locative							500 000
		Aide au déménagement							
197	Kromadou	Perte de revenu commercial							2 890 610
		Aide au déménagement							
198	Kromadou	Perte de revenu commercial							2 890 610
		Aide au déménagement							
199	Kromadou	Perte de revenu commercial							2 890 610
		Aide au déménagement							
	Kromadou	Perte de revenu commercial							2 890 610

20 0		Aide au déménagement						
20 1	Kromadou	Perte de revenu commercial						2 690 610
20 2	Kromadou	Perte de revenu commercial						4 190 610
		Aide au déménagement						
		Perte de revenu locatif						
20 3	Kromadou	Perte de revenu commercial						3 740 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
20 4	Kromadou	Perte de revenu commercial						3 290 610
		Perte revenu locatif						
		Aide au déménagement						
20 5	Kromadou	Perte de revenu commercial						4 390 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
20 6	Kromadou	Perte de revenu commercial						3 590 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
20 7	Kromadou	Perte de revenu commercial						2 045 305
		Aide au déménagement						
20 8	Kromadou	Perte de revenu commercial						3 490 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
20 9	Kromadou	Perte de revenu commercial						10 681 220
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
		Assistance aux personnes vulnérables						

		Perte de revenu commercial							
		Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							
21 0	Kromadou	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Aide au déménagement							
21 1	Kromadou	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Aide au déménagement							
21 2	Kromadou	Perte de revenu commercial							4 840 610
		Aide au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							
21 3	Kromadou	Aide au déménagement							300 000
21 4	Kromadou	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Aide au déménagement							
21 5	Kromadou	Aide au déménagement							150 000
21 6	Kromadou	Aide au déménagement							150 000
21 7	Kromadou	Aide au déménagement							150 000
21 8	Kromadou	Aide au déménagement							150 000
21 9	Kromadou	Aide au déménagement							150 000
22 0	Kromadou	Aide au déménagement							150 000

22 1	Kromadou	Aide au déménagement						150 000
22 2	Kromadou	Aide au déménagement						150 000
22 3	Kromadou	Aide au déménagement						150 000
22 4	Kromadou	Aide au déménagement						150 000
22 5	Kromadou	Aide au déménagement						150 000
22 6	Kromadou	Aide au déménagement						150 000
22 7	Kromadou	Hangar en tôle			22		125 000	5 940 610
		Perte de revenu commercial						
		Aide au déménagement						
22 8	Kromadou	Perte de revenu commercial						3 190 610
		Aide au déménagement						
22 9	Kromadou	Aide au déménagement						2 045 305
23 0		Perte de revenu commercial						
23 1	Kroumadou	Perte de revenu commercial						2 840 610
		Aide au déménagement						
23 2	Kroumadou	Perte de revenu commercial						2 840 610
		Aide au déménagement						
23 3	Kroumadou	Perte de revenu commercial						2 840 610
		Aide au déménagement						
23 4	Kroumadou	Perte de revenu commercial						2 840 610
		Aide au déménagement						
	Kroumadou	Perte de revenu commercial						2 840 610

23 5		Aide au déménagement					
23 6	Kroumadou	Perte de revenu commercial					2 840 610
23 7	Kroumadou	Aide au déménagement					2 840 610
23 8	Kroumadou	Perte de revenu commercial					2 840 610
23 9	Kroumadou	Aide au déménagement					2 840 610
24 0	Kroumadou	Perte de revenu commercial					3 890 610
		Perte de revenu locatif					
CR/KOUNDIAN							
1	Koundian	Hangar en tôle		12		125 000	6 340 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
2	Koundian	Perte de revenu commercial					9 681 220
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
3	Koundian	Perte de revenu commercial					4 840 610
		Aide au déménagement					

		Assistance aux personnes vulnérables						
5	Koundian	Perte de revenu commercial						3 190 611
		Aide au déménagement						
6	Koundian	Aide au déménagement						150 000
7	Koundian	Perte de revenu Commercial						3 190 610
		Aide au déménagement						
8	Koundian	Aide au déménagement						150 000
9	Koundian	Aide au déménagement						150 000
10	Koundian	Aide au déménagement						150 000
11	Koundian	Aide au déménagement						150 000
12	Koundian	Aide au déménagement						150 000
13	Koundian	Aide au déménagement						150 000
14	Koundian	Aide au déménagement						150 000
15	Koundian	Aide au déménagement						150 000
16	Koundian	Aide au déménagement						150 000
17	Koundian	Aide au déménagement						150 000
18	Koundian	Aide au déménagement						150 000
19	Koundian	Aide au déménagement						150 000
20	Koundian	Aide au déménagement						150 000
21	Koundian	Aide au déménagement						150 000
22	Koundian	Aide au déménagement						150 000
23	Koundian	Perte de revenu commercial						3 190 610
		Aide au déménagement						
24	Koundian	Perte de revenu commercial						3 190 610
		Aide au déménagement						
25	Koundian	Aide au déménagement						300 000
26	Koundian	Perte de revenu commercial						4 840 610
		Assistance aux personnes vulnérables						

		Aide au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							
38	Koundian	Perte de revenu locatif							900 000
		Perte de revenu commercial							
39	Koundian	Aide au déménagement							3 590 610
		Aide au déménagement							
40	Koundian	Perte de revenu commercial							2 890 610
		Aide au déménagement							
41	Koundian	Perte de revenu commercial							3 140 610
		Aide au déménagement							
42	Koundian	Perte de revenu commercial							3 140 610
		Aide au déménagement							
43	Koundian	Hangar en îôle (basse)			16		125 000		5 140 610
		Perte de revenu commercial							
		Aide au déménagement							
44	Koundian	Perte de revenu commercial							3 140 610
		Aide au déménagement							
45	Koundian	Aide au déménagement							2 890 610
		Perte de revenu commercial							
46		Aide au déménagement							1 950 000
		Assistance aux personnes vulnérables							
47	Franindoun	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Aide au déménagement							
48	Franindoun	Perte de revenu commercial							4 315 610
		Hangar en tôle			9		125 000		
		Aide au déménagement							
49	Franindoun	Perte de revenu commercial							11 215 610
		Aide au déménagement							

		Hangar en tôle			51	125 000	
		Assistance aux personnes vulnérables					
50	Franindoun	Hangar en bois (Planche)		8	85 000		3 828 110
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
51	Franindoun	Hangar en paille		9	50 000		3 640 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
52	Franindoun	Hangar en tôle		21	125 000		5 815 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
53	Franindoun	Hangar en tôle		12	125 000		4 690 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
54	Franindoun	Hangar en tôle		36	125 000		9 340 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
55	Franindoun	Hangar en tôle		51	125 000		11 215 610
		Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
56	Franindoun	Aide au déménagement					150 000
57	Franindoun	Aide au déménagement					150 000
58	Franindoun	Aide au déménagement					150 000
59	Franindoun	Aide au déménagement					1 800 000
		Assistance aux personnes vulnérables					
60	Franindoun	Aide au déménagement					150 000

61	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
62	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
63	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
64	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
65	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
66	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
67	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
68	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
69	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
70	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
71	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
72	Franindoun	Arbre forestier	20			258 000		5 310 000
73	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
74	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
75	Franindoun	Aide au déménagement						150 000
76	Franindoun	Perte de revenu commercial						3 190 610
		Aide au déménagement						
77	Franindoun	Perte de revenu commercial						4 840 610
		Aide au déménagement						
		Assistance aux personnes vulnérables						
		Perte de revenu commercial						
78	Franindoun	Aide au déménagement						4 840 610
		Assistance aux personnes vulnérables						
79	Franindoun	Aide au déménagement						300 000
		Perte de revenu commercial						
80	Franindoun	Aide au déménagement						3 340 610
		Aide au déménagement						
81	Franindoun	Perte de revenu commercial						3 190 610
		Aide au déménagement						

97	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						2 890 610
98	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						2 890 610
99	Franindoun	Aide au déménagement						300 000
100	Franindoun	Aide au déménagement						300 000
101	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						3 190 610
102	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						3 190 610
103	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						3 190 610
104	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						3 190 610
105	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						3 190 610
106	Franindoun	Aide au déménagement Assistance aux personnes vulnérables						4 840 610
107	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						3 190 610
108	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement Assistance aux personnes vulnérables						4 840 610
109	Franindoun	Perte de revenu commercial Aide au déménagement						3 190 610
110	Franindoun	Hangar en tôle Perte de revenu commercial Aide au déménagement		21			125 000	5 815 610
111	Franindoun	Hangar en tôle		6			125 000	3 940 610

		Perte de revenu commercial						
		Aide au déménagement						
		Hangar en tôle				48	125 000	
112	Franindoun	Perte de revenu commercial						9 190 610
		Aide au déménagement						
113	Loila	Aide au déménagement						150 000
114	Loila	Aide au déménagement						150 000
115	Loila	Aide au déménagement						150 000
116	Loila	Aide au déménagement						150 000
117	Loila	Aide au déménagement						150 000
118	Loila	Aide au déménagement						150 000
119	Loila	Aide au déménagement						150 000
120	Loila	Aide au déménagement						150 000
121	Loila	Aide au déménagement						150 000
122	Loila	Aide au déménagement						150 000
123	Loila	Aide au déménagement						150 000
124	Loila	Aide au déménagement						150 000
125	Loila	Aide au déménagement						150 000
126	Loila	Aide au déménagement						150 000
127	Loila	Aide au déménagement						150 000
128	Loila	Aide au déménagement						150 000
129	Loila	Aide au déménagement						150 000
130	Loila	Aide au déménagement						150 000
131	Loila	Aide au déménagement						150 000
132	Loila	Aide au déménagement						150 000
133	Loila	Aide au déménagement						150 000
134	Loila	Aide au déménagement						150 000
135	Loila	Aide au déménagement						150 000
136	Loila	Aide au déménagement						150 000
137	Loila	Aide au déménagement						150 000
138	Loila	Aide au déménagement						150 000
139	Loila	Aide au déménagement						300 000

140	Loila	Aide au déménagement							150 000
141	Loila	Aide au déménagement							150 000
142	Loila	Aide au déménagement							150 000
143	Loila	Aide au déménagement							150 000
144	Loila	Aide au déménagement							150 000
145	Loila	Aide au déménagement							150 000
146	Loila	Aide au déménagement							150 000
147	Loila	Aide au déménagement							150 000
148	Loila	Perte de revenu commercial							
		Kiosque métallique		5				500 000	5 690 610
		Aide au déménagement							
149	Loila	Perte de revenu locatif							
		Aide au déménagement							
		Assistance aux personnes vulnérables							2 400 000
150	Loila	Perte de revenu commercial							
		Aide au déménagement							3 190 610
151	Loila	Perte de revenu commercial							
		Perte de garantie locative							
		Aide au déménagement							3 340 610
152	Loila	Perte de revenu commercial							
		Perte de garantie locative							
		Aide au déménagement							3 490 610
153	Loila	Perte de revenu commercial							
		Perte de garantie locative							
		Aide au déménagement							3 340 610
154	Loila	Perte de revenu commercial							
		Perte de garantie locative							
		Assistance aux personnes vulnérables							4 990 610
		Aide au déménagement							

1 63	Loila	Perte de garantie locative						900 000
		Aide au déménagement						
1 64	Loila	Perte de garantie locative						750 000
		Aide au déménagement						
1 65	Loila	Perte de garantie locative						2 550 000
		Aide au déménagement						
		Assistance aux personnes vulnérables						
1 66	Loila	Perte de revenu commercial						3 640 610
		Perte de garantie locative						
		Aide au déménagement						
1 67	Loila	Perte de revenu commercial						5 440 610
		Perte de garantie locative						
		Aide au déménagement						
		Assistance aux personnes vulnérables						
1 68	Loila	Perte de garantie locative						2 400 000
		Aide au déménagement						
		Assistance aux personnes vulnérables						
1 69	Loila	Perte de garantie locative						3 440 610
		Perte de revenu commercial						
		Aide au déménagement						
170	Loila	Hangar en bois (Planche)	24				85 000	2 040 000
171	Loila	Perte de revenu commercial						2 890 610
		Aide au déménagement						
172	Loila	Aide au déménagement						200 000
173	Loila	Aide au déménagement						200 000
174	Loila	Perte de revenu commercial						2 890 610
		Aide au déménagement						
175	Loila	Aide au déménagement						200 000
176	Loila	Aide au déménagement						200 000

177	Loila	Manguier	1			1 290 000	1 290 000
178	Loila	Aide au déménagement				200 000	
179	Loila	Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables				4 540 610	
180	Loila	Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement				2 890 610	
181	Loila	Aide au déménagement				200 000	
182	Loila	Aide au déménagement				200 000	
183	Loila	Aide au déménagement				200 000	
184	Loila	Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables				1 850 000	
185	Loila	Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables				4 540 610	
186	Loila	Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement				2 890 610	
187	Loila	Perte de revenu commercial					
		Aide au déménagement				2 890 610	
188	Loila	Perte de revenu commerciale					
		Aide au déménagement				2 890 610	
189	Loila	Aide au déménagement				200 000	
190	Loila	Aide au déménagement				150 000	
1	Kodiaran	Aide au déménagement				300 000	
2	Kodiaran	Aide au déménagement				300 000	
3	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)				150 000	
4	Kodiaran	Aide au déménagement (étalagiste)				150 000	

5	Kodiaran	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Aide au déménagement							
6	Kodiaran	Aide au déménagement							1 950 000
		Assistance aux personnes vulnérables							
7	Kodiaran	Aide au déménagement							300 002
8	Kodiaran	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Aide au déménagement							
9	Kodiaran	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Aide au déménagement							
10	Kodiaran	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Assistance au déménagement							
11	Kodiaran	Perte de revenu commercial							3 190 610
		Assistance au déménagement							
12	Kodiaran	Perte revenu Commercial							3 190 610
		Assistance au déménagement							
13	Kodiaran	Perte revenu Commercial							2 890 610
		Assistance au déménagement							
14	Kodiaran	Perte revenu Commercial							2 890 610

		Assistance au déménagement						
15	Kodiaran	Perte Locative						
		Assistance au déménagement						800 000
16	Kodiaran	Perte de revenu commercial						1 700 000
		Aide au déménagement						
17	Kodiaran	Perte de revenu locatif						650 000
		Aide au déménagement						
18	Kodiaran	Perte de revenu commercial						3 040 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
19	Kodiran	Aide au déménagement						2 840 610
		Perte de revenu commercial						
20	Komana	Hangar en tôle	15			125 000		2 825 000
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
21	Komana	Hangar en bâché	9			75 000		3 865 610
		Perte de revenu commercial						
22	Komana	Aide au déménagement						150 000
23	Komana	Aide au déménagement						150 000
24	Komana	Aide au déménagement						150 000
25	Komana	Aide au déménagement						150 000
26	Komana	Aide au déménagement						3 590 610

		Perte de revenu commercial						
		Hangar en tôle			6		125 000	
27	Komana	Perte de revenu commercial						2 840 610
		Aide au déménagement						
28	Kromadou	Perte de revenu commercial						4 690 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
29	Kromadou	Perte de revenu commercial						3 940 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
30	Kromadou	Perte de revenu commercial						1 219 061
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
31	Kromadou	Perte revenu Commercial						4 690 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
32	Kromadou	Perte au revenu commercial						2 890 610
		Aide au déménagement						
33	Kromadou	Perte de revenu commercial						4 490 610
		Perte de revenu locatif						
		Aide au déménagement						
34	Kromadou	Perte de revenu commercial						4 390 610

		Perte de revenu locatif					
35	Kromadou	Aide au déménagement					
36	Kromadou	Aide au déménagement					150 000
37	Kromadou	Aide au déménagement					150 000
38	Kromadou	Aide au déménagement					150 000
39	Kromadou	Aide au déménagement					150 000
40	Kromadou	Aide au déménagement					150 000
41	Kromadou	Aide au déménagement					150 000
42	Kromadou	Aide au déménagement					150 000
43	Kromadou	Aide au déménagement					300 000
44	Kromadou	Aide au déménagement					300 000
45	Kroumadou	Perte de revenu commercial					2 840 610
1	Koundian	Aide au déménagement					150 000
2	Koundian	Aide au déménagement					150 000
3	Koundian	Aide au déménagement					150 000
4	Koundian	Aide au déménagement					2 840 610
5	Koundian	Aide au déménagement					150 000
6	Koundian	Aide au déménagement					150 000
7	Koundian	Aide au déménagement					200 000
8	Koundian	Perte de revenu commercial					3 140 610
		Aide au déménagement					
		Hangar en tôle		12		125 000	
9	Franindoun	Perte de revenu commercial					4 690 610
		Aide au déménagement					

10	Loila	Aide au déménagement					150 000
11	Loila	Aide au déménagement					150 000
12	Loila	Aide au déménagement					150 000
13	Loila	Aide au déménagement					150 000
14	Loila	Aide au déménagement					150 000
15	Loila	Aide au déménagement					150 000
16	Loila	Aide au déménagement					150 000
17	Loila	Aide au déménagement					150 000
18	Loila	Perte de revenu commercial					3 190 610
		Aide au déménagement					
		Perte de garantie locative					
19	Loila	Perte de revenu commercial					5 141 220
		Aide au déménagement					
		Assistance aux personnes vulnérables					
		Perte de revenu locatif					
20	Loila	Perte de revenu commercial					3 340 610
		Perte de garantie locative					
		Aide au déménagement					
		Anacardier	1			285 000	
21	Loila	Perte de revenu commercial					3 625 610
		Perte de garantie locative					
		Aide au déménagement					
22	Loila	Perte de revenu commercial					2 990 610
		Aide au déménagement					

23	Loila	Aide au déménagement					150 000
24	Loila	Aide au déménagement					150 000
1	Bankomana	Etalagiste (Assistance au déménagement)					150 000
2	Bankomana	Etalagiste (Assistance au déménagement)					150 000
3	Djoma Balandou	Hangar en tôle	7,5		125 000		937 500
		Perte de revenu Commercial					2 690 610
		Assistance au déménagement					500 000
4	Djoma Balandou	Assistance aux personnes vulnérables					1 650 000
		Aide au déménagement					150 000
		Perte de revenu commercial					2 690 610
5	Djoma Balandou	Aide au déménagement					150 000
6	Djoma Balandou	Aide au déménagement					150 000
7	Djoma Balandou	Hangare en tôle	6		125 000		750 000
		Perte de revenu Commercial					2 690 610
		Aide au déménagement					150 000

Fait à Conakry le 09 septembre 2025

Le Coordonnateur national

Hamidou 2 DIALLO